



Conseil d'administration

309^e session, Genève, novembre 2010

GB.309/PFA/BS/1

Sous-comité du bâtiment

PFA/BS

POUR INFORMATION

PREMIÈRE QUESTION À L'ORDRE DU JOUR

Rapport sur l'état d'avancement des travaux de rénovation en cours

Aperçu

Questions traitées

Le présent document contient des informations sur l'avancement des travaux de rénovation en cours et sur les travaux achevés depuis la dernière session du Conseil d'administration.

Incidences sur le plan des politiques

Aucune.

Incidences financières

Aucune.

Mesure demandée

Aucune.

Documents du Conseil d'administration ou instruments de l'OIT cités en référence

Documents GB.307/PV, GB.306/PV, GB.307/PFA/BS/1.

Salle du Conseil d'administration

1. Des prises électriques ont été installées sur les pupitres dans la salle du Conseil d'administration pour le rechargement des ordinateurs et des téléphones portables. Le coût de cette installation, qui s'est élevé à 38 500 francs suisses, a été imputé sur le budget courant de l'Organisation consacré à l'entretien du bâtiment.

Remplacement des détecteurs de fumée

2. En mars 2010, le Conseil d'administration a approuvé l'utilisation d'un montant de 205 000 francs suisses imputé sur le Fonds pour le bâtiment et le logement¹ pour le remplacement des détecteurs de fumée dans le bâtiment du siège. Ce remplacement, réalisé par la société qui assure l'entretien du système de sécurité du bâtiment, sera achevé en novembre 2010 pour un coût de 201 710 francs suisses.

Niveaux P3 et P4 du parking

3. En novembre 2009, le Conseil d'administration a approuvé l'utilisation d'un montant de 750 000 francs suisses imputé sur le Fonds pour le bâtiment et le logement² pour la réfection du revêtement du sol des niveaux P3(A) et P4 du parking. Au cours de l'été 2010, la société qui avait refait le revêtement du sol des niveaux P1 et P2 du parking en 2009 a achevé la réfection du revêtement, en employant les mêmes techniques et matériaux, pour un coût total de 778 926 francs suisses. Comme le sous-comité en avait été avisé en mars 2010³, le solde du coût, soit 28 926 francs suisses, a été imputé sur le budget ordinaire de l'Organisation.

Restaurant et cafétérias

4. Au cours de l'été 2010, le restaurant et les cafétérias ont été en partie rénovés et du mobilier a été remplacé. Le financement de ces travaux a été assuré par l'exploitant actuel des installations de restauration aux termes du contrat qu'il a conclu avec l'Organisation.

Genève, le 29 septembre 2010

Document soumis pour information

¹ Document GB.307/PV, paragr. 209.

² Document GB.306/PV, paragr. 186 a).

³ Document GB.307/PFA/BS/1, paragr. 3.